

# Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Timestriel : octobre – novembre – décembre 2015

Chers amis lecteurs,

En ces premiers jours d'automne, notre dernier numéro de l'année 2015 vient de tomber !

Au fil de ces feuilles, vous pourrez vous mettre au parfum des faits divers qui ont animé ou animent encore notre village.

Des odeurs de rentrée également pour nos associations, avant de vous laisser tenter par le fumet d'une gourmandise de saison.

Enfin, nous clôturerons cette édition au travers des parfums naturels de nos campagnes qui annoncent le bout d'an.



Toute l'équipe vous souhaite donc de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et puis faites comme nous, n'oubliez pas de faire votre lettre au Père Noël... on ne sait jamais !

Le Comité de rédaction

## N°6

Mairie de Villespy

Tél : 04 68 94 21 16

[mairie.villespy@wanadoo.fr](mailto:mairie.villespy@wanadoo.fr)

Site : [www.villespy.fr](http://www.villespy.fr)

horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi,  
vendredi, de 14h à 15h30

Agence postale communale

Tél : 04 68 94 20 00

horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h

samedi, de 9h à 11h30

Dépôt de pain

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07

Carlipa : 04 68 94 24 33

Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères

Ramassage mardi matin

Collecte sélective mercredi

Boucherie Bareil

vendredi : 9h-12 ; 15h-19h

samedi : 9h-12h

Epicerie ambulante

Jeudi après-midi

Laiterie EARL Moundy

Jeudi matin

**Afin de réduire les coûts et dans un but écologique, nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.**

**Pour cela communiquez nous votre adresse, (email mairie : [mairie.villespy@wanadoo.fr](mailto:mairie.villespy@wanadoo.fr))**

## **Construction des «Quatre cannelles »**

(Suite et fin)

### **Acte III – Ce sera trois ! Mais ce ne fut pas simple.**

Le 20 janvier 1759, avant midi, le Conseil politique est convoqué à la demande de l'Évêque, seigneur du lieu, qui demande à avoir sa cannelle dans son jardin, malgré la délibération contraire du 26 décembre précédent.

La délibération prise est un petit chef-d'œuvre de diplomatie. En effet comment refuser à son seigneur-évêque, sans le froisser, au risque de préjudices pour la communauté ?

Le Conseil commence donc par rappeler son dévouement, que son seul désir est de complaire à son seigneur et qu'il mettrait bien une cannelle dans son jardin si elle n'était, ou ne devenait par la suite préjudiciable à la communauté. Car les successeurs prétendraient avoir un titre qui obligerait la communauté à entretenir une cannelle et à fournir de l'eau.

Ainsi la communauté ne serait plus libre d'user de l'eau comme elle l'entendrait pour le soin de la population. Si bien qu'en temps de sécheresse, le fermier arroserait son jardin, tandis que les habitants auraient soif.

De plus, il n'y a pas d'autre endroit pour faire la lessive, car la rivière a peu d'eau en hiver et point en été. Il faudrait porter le linge au ruisseau de Tenten, fort éloigné, et lui-même n'ayant pas d'eau l'été.

On fait donc jouer la corde sensible. « Sa Grandeur », n'aurait certainement pas le cœur de réduire la population à de tels expédients, etc..

Et on trouve le véritable manipulateur qui manœuvre en coulisse. Le fermier du jardin !

*« qui pourroit bien dans la suite dégrader la fontaine comme il l'a fait par le passé à l'insu de la communauté ... quoiqu'il puisse trouver de l'eau dans son jardin sans trop de difficulté ».*

Et par toutes ces considérations, le Conseil s'en tient purement et simplement à la délibération prise le 26 décembre.

Fin du 3<sup>e</sup> acte.

### **Acte IV – Les travaux sont terminés.**

Le 19 mars 1759 après midi, dans la maison commune de Villespy, Jean Embry, 1<sup>er</sup> consul, informe le Conseil politique que l'entrepreneur a achevé les travaux à la fontaine et au couvert de l'horloge, dans les délais impartis et qu'il convient de choisir un expert pour la vérification. La communauté choisit Jean Mourgues, Me maçon de Carlipa, tandis que Pierre Beutes choisit Marty Alaux, aussi Me maçon de Carlipa. Ils reçoivent « *pouvoir de vérifier lesdits ouvrages et réparations et d'en dresser leur état et relation* ».

Fin du 4<sup>e</sup> acte.

### **Acte V – Tout est bien qui finit bien.**

Le 19 avril 1759 après-midi, dans la maison commune, en présence de Monsieur de Fabry, syndic du diocèse, et de Monsieur de Villeneuve, juge mage, Jean Embry, 1<sup>er</sup> consul, informe le Conseil politique que les experts ont rendu un rapport favorable sur la réalisation des réparations à la fontaine et au couvert de l'horloge. Il convient donc que l'entrepreneur soit payé du derniers tiers de son devis et que l'ensemble de la dépense soit vérifiée par le diocèse qui en a fait l'avance et qui lui sera remboursée au moyen de l'impôt.

On voit donc que « Monseigneur » n'a tenu aucune rigueur de la rebuffade du Conseil politique et qu'au contraire il a permis la réalisation des travaux en se portant caution. Ce document est intéressant par ailleurs car il montre les relations d'une communauté avec son seigneur, à la fin de l'Ancien Régime, et son pouvoir de dire non. Était-ce l'esprit des Lumières annonciateur de la Révolution qui soufflait déjà sur Villespy ?

Un mystère demeure cependant, non encore résolu : de quand date la 4<sup>e</sup> cannelle ?

Jean-Pierre Barès

## **Quoi de neuf au village**

### **5<sup>e</sup> classe :**

Comme nous l'annoncions dans notre journal précédent, notre école a accueilli la 5<sup>e</sup> classe du regroupement pédagogique. Courant juillet, nos employés communaux se sont attelés à la tâche afin de réhabiliter l'ancienne salle informatique. C'est dans une classe propre et agréable que le 1<sup>er</sup> septembre dernier, les 23 élèves de CE2-CM1 de Madame Stéphanie MAGNET ont pris possession des lieux. Monsieur Olivier CANOVAS, Directeur de l'école occupe la salle de classe contiguë avec 27 élèves de CM1-CM2. Nous souhaitons à Madame MAGNET et à Monsieur CANOVAS une belle année scolaire.



### **Un nouveau transport pour les élèves du SGEPI :**

Du fait de l'augmentation des effectifs, le bus du SGEPI se révélait trop petit. Le Syndicat Intercommunal devant ce problème, et suite au souhait de René Carli de prétendre à une retraite bien méritée, a décidé de confier le transport des élèves au Conseil départemental. Ce sont les autocars VIDAL qui ont remporté le marché.

### **Mur de la placette de Villesplas :**

Après un mois de travaux, nos employés communaux ont enfin terminé le mur de la placette à Villesplas. Après un piquage, une consolidation des côtés et du haut du mur par des dalles de pierres plates, Francis et Romain ont enfin crépi l'ensemble avec goût, permettant à ce pan de mur de retrouver son lustre d'antan.



Le réaménagement de la placette

sera quasiment terminé après un dernier enduit de finition à la base de l'ouvrage, l'installation du transformateur prochainement, la fixation du panneau d'affichage et le traçage de places de stationnement. La Mairie tient également à remercier Madame Reine TEISSEIRE pour le nettoyage de la haie au dos du mur et l'autorisation d'accès pour la réalisation des travaux. N'hésitez pas à traverser le hameau pour aller l'admirer !



### **2<sup>e</sup> journée citoyenne : et c'est parti !!! Les chantiers redémarrent ! Samedi 10 octobre :**

Rendez-vous à 9h, salle des jeunes, autour d'un café, pour organiser les équipes.

#### Projets :

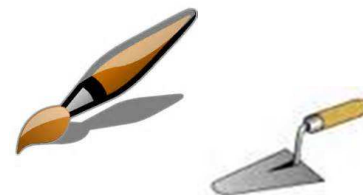
- terminer le toit du lavoir de Villesplas,
- réhabilitation de la salle des jeunes,
- nettoyage de l'aire de jeux communale, du terrain de tennis.



Aux alentours de 12h, nous partagerons un repas tiré du sac.

Le village a besoin de toutes les bonnes volontés ! Les personnes qui le désirent doivent s'inscrire à la Mairie en précisant le chantier sur lequel ils aimeraient travailler.

Venez donc partager tous ensemble un moment convivial !



### **Coopération Cenne-Monestiés / Villespy :**

Le 8 septembre dernier les maires de Villespy et Cenne-Monestiés, accompagnés de leurs employés municipaux, se sont réunis afin de mettre en place une mutualisation de matériel et

de temps de travail. Malheureusement cette initiative va être freinée dans son élan suite au cambriolage des ateliers communaux dans la nuit du 9 au 10 septembre, comme vous avez pu le lire dans la presse locale.

### **Travaux électriques :**

Nous vous rappelons que prochainement, ERDF va procéder à l'enfouissement de la ligne à haute tension sur notre commune. Le tracé traversera

notre village en venant de Carlipa et en direction de St Papoul. Ces travaux rentrent dans le projet d'amélioration des réseaux et de l'éclairage public qui dureront plusieurs mois.

## **Chiens vagabonds :**

Devant l'insistance du non-respect des divagations et des déjections canines et après moult rappels à l'ordre, la Municipalité envisage, si la situation perdure, la création d'une régie municipale afin de verbaliser les contrevenants.

En effet, plusieurs de nos concitoyens se plaignent régulièrement de ces nuisances.



---

## **Deux nouveaux artisans viennent de s'installer sur notre village :**

Monsieur Christophe REMOND, plombier-chauffagiste : 06 60 05 48 20.

Monsieur Ousseni HAMADA, peintre, décorateur d'intérieur : 06 03 20 49 10

---

## **Le Syndicat du Bassin Versant du Fresquel nous prie d'insérer :**

Dès 2009 sous l'impulsion de Bernard GRANIER alors président du Bassin versant du Fresquel, une profonde réflexion des missions du Syndicat est initiée. Il s'agit alors de concilier la prévention des inondations et la préservation et le redéveloppement des fonctionnalités environnementales des cours d'eau.

En 2010, cette évolution est confirmée par la modification des statuts de cette collectivité. Quatre ans avant la loi dédiée à cet effet, le Syndicat se baptise Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE), il s'agit ainsi de pérenniser les conditions politiques, techniques et financières d'une structure peu connue dédiée à la gestion des cours d'eau de ce territoire.

Président du Syndicat depuis janvier 2013, Jacques DIMON confirme cette dynamique en en démultipliant les actions et études en faveur de la prévention des inondations et la reconquête

écologique des cours d'eau. Dans un contexte économique et réglementaire délicat, Jacques DIMON a tenu à ce que cette communauté soit dotée d'un nouveau programme pluriannuel d'interventions.

Cette dynamique a permis l'élaboration d'un programme 2014-2019 d'un montant de 4,5 millions d'euros, financé à 80 % par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général de l'Aude. Le financement de ce programme a été officialisé en janvier 2015, par le Directeur de l'Agence de l'Eau, Le Président du Conseil Général, le Président du SMMAR et le Président du syndicat du bassin versant du Fresquel.

Dans un contexte lié à la loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM), le syndicat du bassin versant du Fresquel mène actuellement, avec le SMMAR, une réflexion permettant de poursuivre son évolution.

---

***Un grand merci à tous les généreux donateurs qui ont participé à la réalisation de la fête en finançant la plaquette.***

---

## ***Etat Civil***

Etat-Civil : naissances, mariages, décès... :

Les familles ne désirant pas apparaître dans cette rubrique doivent nous en informer.



**Entretien et logement de réfugiés indigents par la commune de Villespy ....  
... de 1915 à 1919 !**

Certains de nos lecteurs se souviennent de l'accueil, par notre commune, de réfugiés lors de la seconde guerre mondiale, mais combien se doutent que notre commune a en avait accueillis aussi lors du précédent conflit ?

Les archives départementales conservent, sous la côte 2OP 3236, un dossier contenant « l'état des sommes dues à divers habitants pour le logement et l'entretien de réfugiés indigents ».

Nous possédons la liste des personnes accueillies mais pas des accueillants, cela pourrait cependant se retrouver, il s'agit donc de 19 personnes réparties en 6 foyers, pour une population d'environ 600 habitants : Clément Catherine et ses six enfants âgés de moins de 16 ans, Devilliers Eugène et ses six enfants âgés de moins de 16 ans, Hauëls Berthe, adulte, Baundot Séraphine et un(e) autre adulte, Plomion Odile et ses deux enfants mineurs de 16 ans, Denis Juliette et ses trois enfants mineurs de 16 ans.

Soit huit adultes, dont au moins trois femmes seules, et onze enfants de moins de 16 ans.

Pour chaque adulte, l'Etat verse 1f 25, par jour et pour chaque enfant 0,50f, soit 124f par semaine, payés tous les quinze jours par le percepteur de St Papoul sur un état visé par le maire. Ceci du 7 mai 1915 au 30 novembre 1919. En 1919 s'y ajoutait un secours de 5f par foyer.

Si les effectifs ont un peu varié sur les quatre ans, les familles sont demeurées relativement stables ; on pourrait poursuivre la recherche à l'Etat-civil pour voir s'il y a eu des naissances, des mariages ou/et des décès ; une idée pour nos écoliers ...

En ces temps où l'Histoire semble « bégayer », il nous a paru bon de vous rappeler cet épisode douloureux où pourtant la solidarité a su répondre présent.

J-Pierre Barès

NOM, PRÉNOM ET NOM DE MARIAGE	DÉCOMPTÉ DE L'ALLOCATION JOURNALIÈRE DUE	NOMBRE DE RÉFUGIÉS DUES	SOMME DUE À CHARGE AVALANT
Clément Catherine à Villespy	1. personnes adultes au-dessus de 16 ans à 1,25 ..... 4,25 2. enfants au-dessus de 16 ans à 0,50 ..... 3,50	8	34.00 ✓
Devilliers Eugène à Villespy	1. personnes adultes au-dessus de 16 ans à 1,25 ..... 2,50 2. enfants au-dessus de 16 ans à 0,50 ..... 3,50	8	20.00 ✓
Hauëls Berthe à Villespy	1. personnes adultes au-dessus de 16 ans à 1,25 ..... 1,25 2. enfants au-dessus de 16 ans à 0,50 ..... 1,25	8	10.00 ✓
Baundot Séraphine à Villespy	1. personnes adultes au-dessus de 16 ans à 1,25 ..... 2,50 2. enfants au-dessus de 16 ans à 0,50 ..... 2,50	8	20.00 ✓
Plomion Odile à Villespy	1. personnes adultes au-dessus de 16 ans à 1,25 ..... 1,25 2. enfants au-dessus de 16 ans à 0,50 ..... 2,25	8	18.00 ✓
Denis Juliette à Villespy	1. personnes adultes au-dessus de 16 ans à 1,25 ..... 2,50 2. enfants au-dessus de 16 ans à 0,50 ..... 2,50	8	22.00 ✓
	1. personnes adultes au-dessus de 16 ans à 1,25 ..... 1,25 2. enfants au-dessus de 16 ans à 0,50 ..... 1,25		10.00 ✓

**Le coin des associations**

**La Petite Plume Villespynoïse**

Rentrée pour le Badminton

Pour cette rentrée 2015-2016, l'association de badminton de Villespy a convié ses membres, le vendredi 18 septembre, à un apéritif dînatoire. Le repas essentiellement confectionné par l'ensemble des convives a été des plus copieux et des plus apprécié. Ce moment de convivialité a permis à de nouvelles familles de se présenter dans le village et de sympathiser avec des anciens.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe bien sympathique vous pouvez venir à leur rencontre les mardi, jeudi et vendredi à partir de 18h à la salle polyvalente ou sur [petitemplumevillespynoïse@outlook.fr](mailto:petitemplumevillespynoïse@outlook.fr) et au 06.13.69.94.87



# Caminam

Veillez trouver ci-dessous le calendrier des randonnées prévues par notre association pour ce trimestre. Vous pouvez également vous connecter sur notre blog : [caminam.over-blog.com](http://caminam.over-blog.com)

## Octobre 2015

- Dim 11 : Cesseroas
- Sam 17 à midi : Repas châtaignes / vin nouveau + rando autour de Villespy

## Novembre 2015

- Dim 08 : Boucle des Bouichères à Fa
- Dim 22 : Fanjeaux

## Décembre 2015

- Dim 06 : Gruissan

## Janvier 2016

- Dim 10 : Lauragais 31 (raquettes si neige)
- Dim 24 : Revel, Saint-Ferréol, Peyrebazal (raquettes si neige)

### **Le coin des gourmands :**

***Une nouvelle rubrique est ouverte pour le plaisir de vos papilles. Nous vous invitons à nous communiquer, si vous le souhaitez, des recettes familiales ou qui vous tiennent à cœur.***

En cette période automnale, nous vous proposons la : **Recette du gâteau de châtaignes.**

La châtaigne est un produit bien de chez nous. Profitez-en. Allez donc en ramasser dans la Montagne Noire, en vous promenant en famille. Vous en trouverez au bord des routes, dans les sous-bois, tout en respectant les lieux et les autorisations.

Voici donc la recette :

1) Si vous êtes courageux, embauchez toutes les petites mains de la famille, des amis, des voisins,... Enlevez la première peau. Mettez-les à cuire dans une grande quantité d'eau salée jusqu'à ce que la 2<sup>e</sup> peau se soulève et que l'on puisse l'enlever.

2) 2<sup>e</sup>me option, achetez un bocal: en conserve, elles seront déjà pelées.

Quelle que soit l'option choisie, mixez les châtaignes épluchées et cuites.

Au bain-marie faire fondre 100 gr de beurre (pour 1 kg de châtaignes non épluchées).

Ajoutez quelques cuillères de crème fraîche, du sucre selon votre propre goût et environ

100 gr de chocolat noir à cuire. Mélangez le tout à la purée de châtaignes.

(Facultatif : vous pouvez ajouter un petit morceau de gingembre confit)

Vous obtenez une pâte compacte que vous mettez dans un moule à flan, et enfin placez-le plusieurs heures au froid (frigo) avant de le démouler et le déguster.

**BON APPETIT !**

### **Le coin du bricoleur      Trucs et astuces :**

#### **Petit truc pour les piqûres de guêpes, frelons, abeilles :**

Enlever le dard (si possible) puis appliquer une petite pièce jaune (2 ou 5 centimes) sur la piqure pendant 15 minutes. Le lendemain il n'y aura plus aucune trace ni douleur.

**Avant la fin de l'année, nous vous proposons un petit bricolage afin d'égayer et parfumer vos tables pour les fêtes !**

### **Oranges lumineuses :**

#### **Matériel :**

- 2 ou 3 oranges
- 1 vieille casserole
- 1 petite cuillère
- 1 pain de cire ou des bouts de vieilles bougies
- des longues piques à brochettes en bois
- des mèches
- des clous de girofle



#### **Fabrication :**

1. Couper une orange en deux et retirer la chair jusqu'à la peau blanche avec la cuillère, de façon à ne laisser que l'écorce.
2. Pendant que les restes de cire de vos vieilles bougies fondent dans une vieille casserole et sont débarrassés des anciennes mèches et des impuretés, attachez la pique à brochette en bois à une mèche neuve et posez-la sur le rebord de l'orange. Veillez à ce que le fruit reste stable.
3. Verser un peu de cire dans l'écorce et laissez durcir le temps que la mèche se fige.
4. Remplissez alors l'écorce jusqu'au bord avec le reste de cire. Coupez la mèche en dessous de la pique à brochette et piquez le bord de l'orange avec des clous de girofle.

**Lo lengatge de las bèstias :**

Lo ser de Nadal, dins la doça calor de la grèpia, cinc animals enquantèron la granda novèla :

- Lo gal : « Cacaracà ! De que ia ? De qui a ? »
- La galina : « L'enfanton es nascut ! »
- Lo buòu : « Ooont ? »
- La craba : « Aa Betelèèem ! »
- L'ase : « I, cal anar ! I cal anar ! »



**Lo lauraire**

Lo pagés va laurar. Ten nauta l'agulhada,  
Seguís lo fòrt parelh qu'a Fanjaus a crompat  
E sosca, en fiulejant, que, pr'aval, son campat  
D'agram farà lusir la mossa arrovilhada.

Es arribat dins la bosiga assolelhada ;  
Tot lo jorn, a lo punh a l'esteva arrapat :  
"A ! Maurèl ! A ! Castanh ! Aurètz un bèl urpat  
De crestas, quand vendrà l'ora de la velhada

Lo Cèrç bufa, la fred fa crebassar las mans ;  
Lo rude gasalhan n'a pas peur del raumàs,  
E lo còr allegrat, dins los bordons artelha.

Tanben, aurà talent, al vèspre... Quin regal,  
Se tròba al siu bordic de vin dins la botelha,  
Un platat de legums e de pan de segal !

Prosper Estiu – Lo Terrador

**Prosper Estieu est** né à Fendeille (Aude) le 7 juillet 1860 et est mort à Pamiers (Ariège) le 11 décembre 1939. C'est un poète français d'expression française et occitane. Il repose à Fendeille.

Il fonda plusieurs écoles félibréennes : l'*Escola Audenco* en 1892, à Carcassonne, l'*Escolo Moundino*, à Toulouse et l'*Escolo de Mont-Segur* en 1894, et l'*Escòla occitana* en 1919. Il fut élu Majoral du Félibrige en 1900 (*Cigalo de l'Ort, o de Lansargue*).

Prosper Estieu fit de Castelnaudary, où il prit sa retraite en 1923, un centre félibréen très actif. Il fonda los Grilhs del Lauraguès

**Le langage des bêtes :**

Le soir de Noël, dans la douce chaleur de la crèche, cinq animaux annoncèrent la grande nouvelle :

- Le coq : « Cocorico ! Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est qu'il y a ? »
- La poule : « Le Petit Enfant est né ! »
- Le bœuf : « Oùùù ? »
- La chèvre : « Aà Bethléeeem ! »
- L'âne : « Il faut y aller, il faut y aller ! »

**Le laboureur**

Le paysan va labourer. Il tient haut l'aiguillon,  
Il suit la grosse paire de bœufs achetée à Fanjeaux,  
Et il pense, en sifflant, que par là-bas, son  
champ de chiendent fera luire sa charrue rouillée.

Il est arrivé dans la friche ensoleillée ;  
Toute la journée, il a le poing accroché au mancheron :  
« A ! Maurèl (brun) ! A ! Castanh (châtain) ! Vous  
aurez un beau bouquet de crêtes, quand viendra  
l'heure de la veillée.

Le Cerç souffle, le froid rend ses mains crevassées ;  
Le rude fermier n'a pas peur de s'enrhumer,  
E le cœur léger dans les sillons il arpenne.

Aussi, aura - t- il faim, dans la soirée... Quel régal  
S'il trouve à sa ferme du vin dans la bouteille,  
Un bon plat de légumes et de pain de seigle !

Prosper ESTIEU- Le Terroir